EVOLUTIONS SEPTEMBRE 2024 ECOLLABORATRICE

SOMMAIRE

1.	CHOIX D	U MODE DE SAISIE DE LA FEUILLE DE POINTAGE	3
1	.1 Comm	ent modifier le mode de saisie ?	3
1	.2 Visuali	sation de la feuille de pointage en saisie de plage horaire et en saisie de nombre d'heures	4
	1.2.1	Visuel d'une feuille de pointage avec un mode de saisie de Plages Horaires	4
	1.2.2	Visuel d'une feuille de pointage avec un mode de saisie de Nombre d'Heure	4
	1.2.3	Bonnes pratiques	4
2.	GERER D	ES HEURES DE RECUPERATION ET DES HEURES SUPPLEMENTAIRES DANS LE MEME MODELE	5
2	.1 Comm	ent paramétrer des heures de récupération et des heures supplémentaires selon les tranches horaires ?	5
	2.1.1	Paramétrage des heures de récupération	5
	2.1.2	Paramétrage des heures supplémentaires	5
	2.1.3	Ajouter les questions liées aux heures de récupération dans le modèle RH & Paie	6
2	.2 Créer ι	ın nouveau modèle de calcul des heures pour gérer des tranches horaires différentes	7
	2.2.1	Parametrer le modèle de calcul des heures	7
	2.2.2	Adapter les questions du modèle RH & Paie	7
	2.2.3	Activer les questions pour calculer le nombre d'heures des salariés en contrat horaire	8
3.	EVOLUTI	ON SUR LES QUESTIONS DU MODELE RH & PAYE	9
3	.1 Saisir la	a donnée sur les questions souhaitées	9
3	.2 Comm	ent sélectionner le comportement de la question en cumul de valeur ou plus élevé ?	10

1. CHOIX DU MODE DE SAISIE DE LA FEUILLE DE POINTAGE

Désormais, pour les salariés qui ont un modèle différent du « modèle horaire », il est possible de saisir les heures soit selon une plage horaire, soit selon un nombre d'heures dans la feuille de pointage.

Par défaut, le mode de saisie de la feuille de pointage est par plage horaire.

1.1 Comment modifier le mode de saisie ?

ÉTAPE 1 : se connecter à l'entreprise

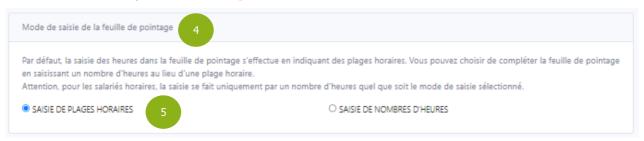
ÉTAPE 2 : aller dans Ressources Humaines/Gestion des absences et congés

ÉTAPE 3 : cliquer sur l'onglet Options

ÉTAPE 4 : aller tout en bas dans le thème « Mode de saisie de la feuille de pointage »

ÉTAPE 5 : sélectionner le mode de saisie souhaité

ÉTAPE 6 : cliquer sur « Sauvegarder »



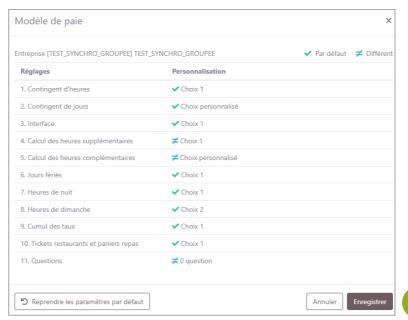


Il sera nécessaire de remettre à jour le modèle RH & Paie pour appliquer le nouveau mode sélectionné.

ÉTAPE 1 : aller dans Paye/Paramétrage RH & Paie

ÉTAPE 2 : cliquer sur de l'entreprise concernée pour remettre à jour le modèle

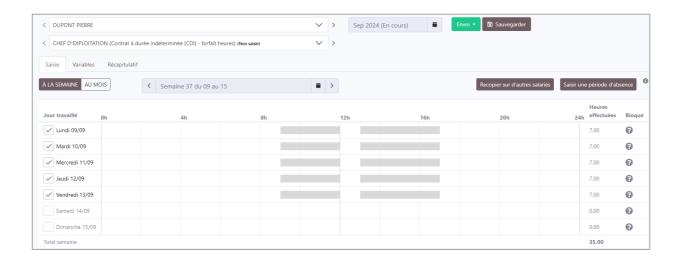
ÉTAPE 3 : dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquer uniquement sur « Enregistrer » pour prendre en compte la mise à jour du modèle



1.2 Visualisation de la feuille de pointage en saisie de plage horaire et en saisie de nombre d'heures

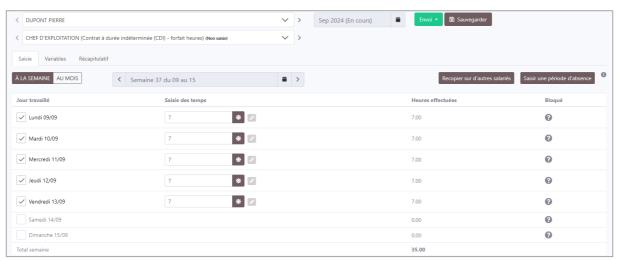
1.2.1 Visuel d'une feuille de pointage avec un mode de saisie de Plages Horaires

En saisie de la feuille de pointage pour un salarié autre que horaire, le mode de saisie « Plages Horaires » sera visualisé comme tel :



1.2.2 Visuel d'une feuille de pointage avec un mode de saisie de Nombre d'Heure

En saisie de la feuille de pointage pour un salarié autre que horaire, le mode de saisie « Nombres d'Heures » sera visualisé comme tel :



1.2.3 Bonnes pratiques

✓ A chaque modification du choix de mode de saisie de la feuille de pointage, il sera nécessaire de remettre à
jour le modèle RH & Paie de l'entreprise.

2. GERER DES HEURES DE RECUPERATION ET DES HEURES SUPPLEMENTAIRES DANS LE MEME MODELE

Il est dorénavant possible de gérer des heures de récupération ainsi que des heures supplémentaires en simultanée sur des tranches horaires différentes.

2.1 Comment paramétrer des heures de récupération et des heures supplémentaires selon les tranches horaires ?

2.1.1 Paramétrage des heures de récupération

ÉTAPE 1 : se connecter en tant que Gestionnaire Employeur

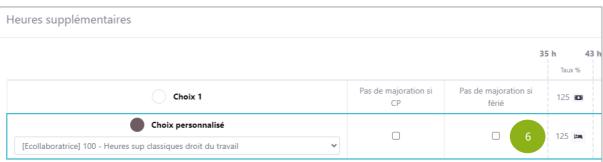
ÉTAPE 2 : aller dans Paie/Paramétrage RH & Paie

ÉTAPE 3 : sélectionner l'entreprise concernée en cliquant sur

ÉTAPE 4 : cliquer sur « 4. Calcul des heures supplémentaires »

ÉTAPE 5 : cliquer sur « Choix personnalisé »

ÉTAPE 6 : sélectionner sur la tranche horaire le logo les heures de cette tranche seront par défaut des heures récupérées



2.1.2 Paramétrage des heures supplémentaires

ÉTAPE 1 : se connecter en tant que Gestionnaire Employeur

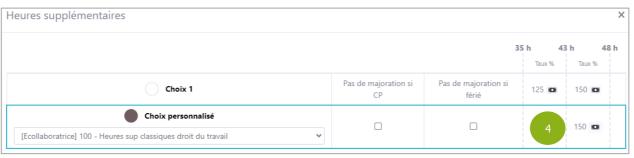
ÉTAPE 2 : aller dans Paie/Paramétrage RH & Paie

ÉTAPE 3 : sélectionner l'entreprise concernée en cliquant sur

ÉTAPE 4 : cliquer sur « 4. Calcul des heures supplémentaires »

ÉTAPE 5 : cliquer sur « Choix personnalisé »

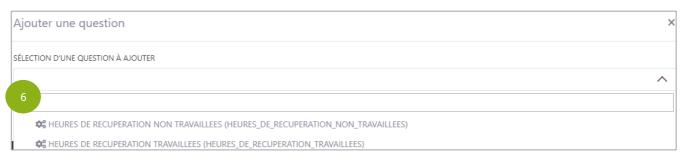
ÉTAPE 6 : sélectionner sur la tranche horaire le logo les heures de cette tranche seront par défaut des heures supplémentaires payées



2.1.3 Ajouter les questions liées aux heures de récupération dans le modèle RH & Paie

Si les questions liées aux heures de récupération ne sont pas présentes dans le modèle RH & Paie, il est nécessaire de les ajouter.

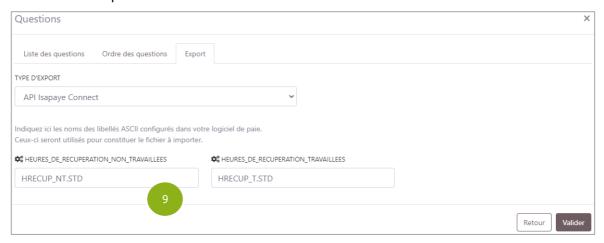
- ÉTAPE 1 : se connecter en tant que Gestionnaire Employeur
- ÉTAPE 2 : aller dans Paie/Paramétrage RH & Paie
- ÉTAPE 3 : sélectionner l'entreprise concernée en cliquant sur
- ÉTAPE 4: cliquer sur « 11. Questions »
- ÉTAPE 5 : cliquer sur le bouton « Ajouter une question »
- ÉTAPE 6 : sélectionner les questions « Heures de récupération non travaillées » et « heures de récupération travaillées »



- ÉTAPE 7 : cliquer sur « ajouter »
- ÉTAPE 8 : aller dans l'onglet « Export »
- ÉTAPE 9 : dans chaque zone, saisir la donnée correspondante

Question	Export	Donnée STD
Heure de récupération travaillées	HEURES_DE_RECUPERATION_TRAVAILLEES	HRECUP_T.STD
Heure de récupération non travaillées	HEURES_DE_RECUPERATION_NON_TRAVAILLEES	HRECUP_NT.STD

ÉTAPE 10 :cliquer sur « Valider »



2.2 Créer un nouveau modèle de calcul des heures pour gérer des tranches horaires différentes

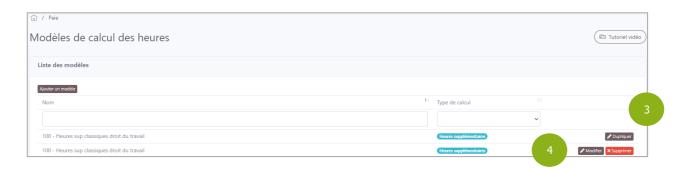
Des modèles RH & Paie sont définis par défaut. Le modèle appliqué à chaque entreprise est celui relié à la convention collective.

Ces modèles peuvent être personnalisés à l'entreprise et aux salariés afin d'appliquer des choix spécifiques.

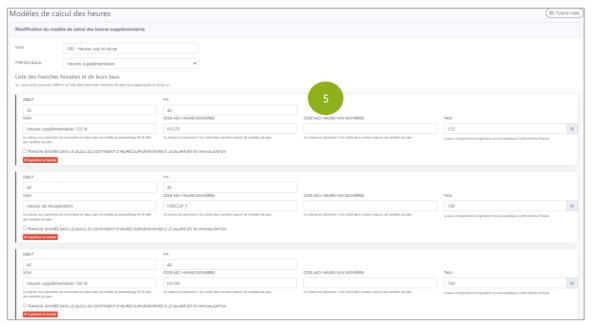
2.2.1 Parametrer le modèle de calcul des heures

Si les tranches horaires définies sont différentes de celles proposées par défaut, alors il faudra créer un nouveau modèle de calcul des heures.

- ÉTAPE 1 : se connecter en tant que Gestionnaire Employeur
- ÉTAPE 2 : aller dans Paie/Modèles de calcul des heures
- ÉTAPE 3 : cliquer sur « Dupliquer » le modèle souhaité
- ÉTAPE 4 : cliquer sur « Modifier » sur le modèle qui vient d'être dupliqué



ÉTAPE 5 : sélectionner et ajouter au besoin les tranches horaires souhaitées avec leurs heures de début et de fin



ÉTAPE 6 : sauvegarder

2.2.2 Adapter les questions du modèle RH & Paie

Il sera obligatoire de rajouter toutes les questions liées au nouveau modèle de calcul des heures dans le modèle RH & Paie de l'entreprise et d'associer les données correspondantes dans l'onglet « Export ».

Le modèle de calcul des heures qui vient d'être crée doit être affecté dans le modèle RH & Paie.

ÉTAPE 1 : se connecter en tant que gestionnaire employeur

ÉTAPE 2 : aller dans Paie/Paramétrage & Paie

ÉTAPE 3 : sur l'entreprise concernée, cliquer sur

ÉTAPE 4 : cliquer sur la ligne 4. Calcul des heures supplémentaires

ÉTAPE 5 : en choix personnalisé, sélectionner le code du modèle RH & Pa nouvellement crée

ÉTAPE 6 : Valider



2.2.3 Activer les questions pour calculer le nombre d'heures des salariés en contrat horaire

ÉTAPE 1 : se connecter en tant que gestionnaire employeur

ÉTAPE 2 : aller dans Paie/Paramétrage & Paie

ÉTAPE 3 : sur l'entreprise concernée, cliquer sur

ÉTAPE 4: aller dans l'onglet Questions

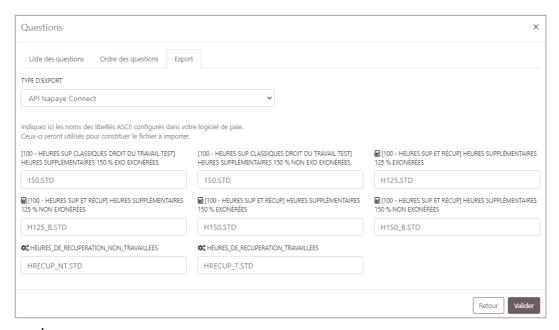
ÉTAPE 5: cliquer sur « Ajouter une question »

ÉTAPE 6 : dans la liste des questions, sélectionner les questions correspondantes au modèle RH & Paie nouvellement crée

ÉTAPE 7 : cliquer sur "ajouter"

ÉTAPE 8 : Si vous votre entreprise permet la synchronisation vers ISAPAYE CONNECT, cliquer ensuite sur l'onglet Export

ÉTAPE 9 : Sur les questions ajoutées, renseigner les données correspondantes



ÉTAPE 10 : cliquer ensuite sur "valider" ÉTAPE 11 : cliquer sur "enregistrer"

Lors de l'enregistrement, il est possible de choisir à partir de quelle période le changement doit être pris en compte :



3. EVOLUTION SUR LES QUESTIONS DU MODELE RH & PAIE

Il est désormais possible de pouvoir saisir une même donnée pour plusieurs questions.

Il sera possible de cumuler la valeur des questions ou de faire le choix de prendre la valeur la plus élevée de celles-ci.

3.1 Saisir la donnée sur les questions souhaitées

ÉTAPE 1 : se connecter en tant que Gestionnaire Employeur

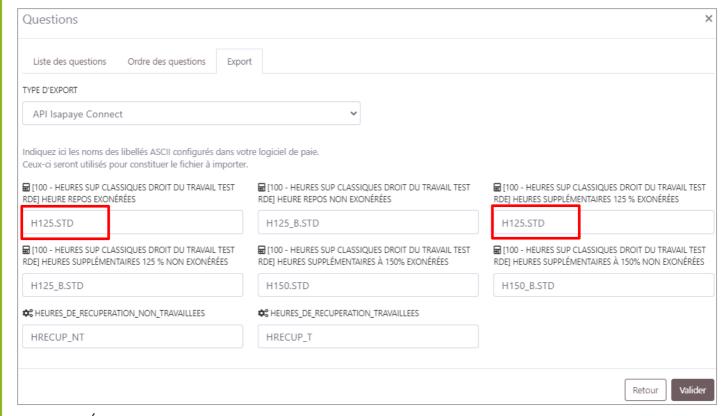
ÉTAPE 2 : aller dans Paie/Paramétrage RH & Paie

ÉTAPE 3 : sélectionner l'entreprise concernée en cliquant sur

ÉTAPE 4: cliquer sur « 11. Questions »

ÉTAPE 5 : cliquer sur l'onglet « Export »

ÉTAPE 6 : Sur les questions d'heures, saisir la même donnée

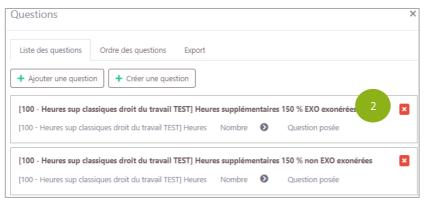


ÉTAPE 7 : cliquer sur « valider»

3.2 Comment sélectionner le comportement de la guestion en cumul de valeur ou plus élevé ?

Etape 1: cliquer sur « 11 Questions »

Etape 2 : cliquer sur le titre de la question en gras

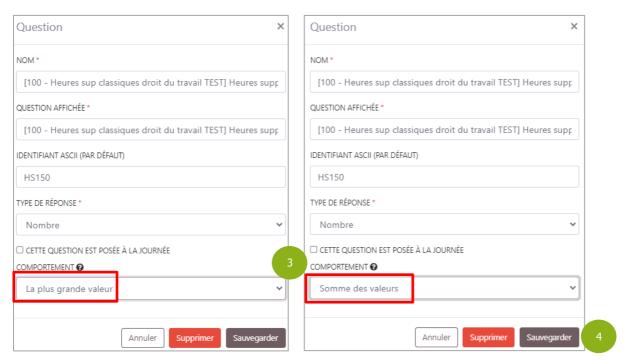


Etape 3 : séléctionner la valeur souhaitée sur la partie « COMPORTEMENT » tout en bas

- ✓ La plus grande valeur
- ✓ Somme des valeurs



La valeur (identique) est à indiquer sur toutes les questions utilisant la même donnée.



Etape 4: sauvegarder

Cette documentation correspond à la version ECOLLABORATRICE Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.